



## COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – VILLE

### RAPPORT DE PRÉSENTATION

Le compte administratif de la commune a pour objet de rapporter l'ensemble des opérations budgétaires réalisées ou engagées au cours de l'exercice. Il permet donc de dégager :

- Le résultat de l'exercice qui est le solde des opérations effectivement réalisées en dépenses et en recettes ;
- Le résultat reporté qui est le résultat de l'année N-1 impactant l'exercice de l'année N ;
- Le résultat global qui est la conséquence des deux résultats précédents. Ce résultat transcrit la capacité de la ville à faire face à ses engagements financiers.

#### PREAMBULE

Les opérations réalisées au cours de l'exercice 2023 du budget de la commune sont présentées dans le tableau ci-après :

Montant exprimé en euros	Investissement	Fonctionnement	Global
Dépenses réalisées	2 069 483,59 €	10 418 140,08 €	12 487 623,67 €
Recettes réalisées	5 469 025,63 €	11 147 703,75 €	16 616 729,38 €
<b>Résultat par section (hors affectation)</b>	<b>3 399 542,04 €</b>	<b>729 563,67 €</b>	<b>4 129 105,71€</b>
Résultat antérieur reporté	846 121,94 €	1 382 550,03 €	2 228 671,97 €
<b>RÉSULTAT GLOBAL</b>	<b>4 245 663,98 €</b>	<b>2 112 113,70 €</b>	<b>6 357 777,68 €</b>
<b>Total des RAR</b>	<b>638 169,29 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>638 169,29 €</b>
<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>4 883 833,27 €</b>	<b>2 112 113,70 €</b>	<b>6 995 946,97 €</b>

La commune a dégagé un excédent en investissement de 4 883 833,27€ et un excédent en fonctionnement de 2 112 113,70 €, soit un excédent cumulé de 6 995 946,97 €, inclus les restes à réaliser.

Ce rapport présente dans le détail l'évolution de la section de fonctionnement (I), l'évolution de la section d'investissement (II), les reports de crédits (III), l'évolution de la dette (IV), puis l'équilibre financier de la commune.

#### I - EVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services communaux : rémunération du personnel, achats et fournitures, prestations de services, petits entretien et réparations, participation aux charges d'organismes extérieurs, subventions aux associations, paiement des intérêts d'emprunts et autres charges exceptionnelles.

Les produits de la section de fonctionnement proviennent des ressources régulières constituées par les produits d'exploitation des services publics à caractère administratif, les produits fiscaux, et les recettes exceptionnelles.

Les dépenses réelles se décomposent comme ci-après :

Année	2020	2021	2022	2023	2022-2023 %
Charges de gestion	2 048 800 €	2 591 162 €	2 586 929 €	3 200 358 €	23,71 %
Charges de personnel	5 013 149 €	4 957 374 €	5 140 079 €	5 330 733 €	3,71 %
Atténuation de produits	861 186 €	127 766 €	157 021 €	168 448 €	7,28 %
Charges financières	213 528 €	193 606 €	191 139 €	229 138 €	19,88 %
Autres dépenses	72 665 €	329 170 €	8 241 €	2 739 €	- 66,76 %
<b>Total Dépenses de fonctionnement</b>	<b>8 209 330 €</b>	<b>8 199 079 €</b>	<b>8 079 410 €</b>	<b>8 931 416 €</b>	<b>10,54 %</b>

Les recettes réelles se décomposent comme ci-après :

Année	2020	2021	2022	2023	2022-2023 %
Impôts / taxes	6 907 370 €	6 545 247 €	6 900 988 €	7 743 014 €	12,2 %
Dotations, subventions ou participations	1 115 236 €	995 821 €	1 160 319 €	1 092 574 €	- 5,84 %
Recettes d'exploitation	604 092 €	769 812 €	873 202 €	957 150 €	9,61 %
Autres recettes	195 624 €	209 161 €	266 157 €	1 333 609 €	401,06 %
<b>Total Recettes de fonctionnement</b>	<b>8 822 325 €</b>	<b>8 520 043 €</b>	<b>9 200 667 €</b>	<b>11 126 347 €</b>	<b>20,93 %</b>

Les dépenses réelles de fonctionnement affichent une augmentation en 2023 de + 10,54 % par rapport à 2022. Cette augmentation s'explique en grande partie par l'inflation qui a amené les deux postes principaux de dépenses à augmenter :

- Charges de gestion (charges à caractère générale) : + 0,61M€ (23,71 %)
- Charges de personnel : Dégel du point d'indice sur une année + 0,19M€ (3,71 %).

Les charges financières sont également en augmentation engendrée par le paiement de la première échéance de l'emprunt de 3 M€ souscrit dans le cadre des travaux de réhabilitation et de rénovation de l'école Anatole France que la commune a commencé à rembourser.

Les autres charges de gestion courante augmentent également en raison du remboursement de l'acompte perçu au titre du filet de sécurité inflation pour un montant de 62 224 €.

Les recettes réelles de fonctionnement sont en augmentation de 20,93 %. Cette progression s'explique en partie par la progression du produit fiscal (+ 0,84 M€), des produits des services, du domaine et ventes diverses (+ 0,07 M€) et des produits exceptionnels (+ 1,09M €).

Il est précisé que les produits exceptionnels de l'année 2023 concernent la vente des parcelles dites ITM pour 1,2 M€.

A noter que les impôts directs locaux progressent avec l'augmentation de 15% des taux et de 7,10% pour les bases fiscales. Cette progression a été freinée cependant par une diminution des droits de mutations de 45,8 %.

## **II - EVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

Les recettes et les dépenses réelles d'investissement représentent les recettes et les dépenses de la colonne mouvements réels de la balance générale en section d'investissement, auxquelles sont ajoutés les travaux en régie.

Année	2020	2021	2022	2023	2022-2023 %
Subvention d'investissement	444 283 €	985 001 €	242 712 €	336 515 €	38,65 %
Emprunt et dettes assimilées	450 €	2 000 559 €	300 €	3 000 956 €	1000218,67 %
Dotations, fonds divers et réserves	471 087 €	665 085 €	415 341 €	234 230 €	- 43,61 %
<i>Dont 1068</i>	<i>246 635 €</i>	<i>400 000 €</i>	<i>200 000 €</i>	<i>0 €</i>	<i>-</i>
Autres recettes d'investissement	0 €	0 €	0 €	5 796 €	-
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>918 761 €</b>	<b>3 650 645 €</b>	<b>658 353 €</b>	<b>3 577 497 €</b>	<b>443,40 %</b>

Année	2020	2021	2022	2023	2022-2023 %
Immobilisations incorporelles	46 196 €	114 764 €	336 939 €	140 755 €	- 58,23 %
Immobilisations corporelles	617 407 €	1 444 502 €	957 526 €	783 200 €	- 18,21 %
Immobilisations en cours	0 €	0 €	0 €	104 377 €	- %
Emprunts et dettes assimilées	512 573 €	521 040 €	575 079 €	613 889 €	+ 6,75 %
Autres dépenses d'investissement	1 101 €	121 124 €	127 109 €	1 101 €	- 99,13 %
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>1 177 278 €</b>	<b>2 201 432 €</b>	<b>1 996 654 €</b>	<b>1 643 322 €</b>	<b>- 17,70 %</b>

Les immobilisations incorporelles ont principalement concerné :

- L'assistance à maîtrise d'œuvre et d'ouvrage pour la rénovation et l'extension du groupe scolaire Anatole France
- L'assistance à maîtrise d'œuvre pour l'extension de la vidéoprotection
- Les études relatives à la démolition de la maison du gardien parc de la Jonchère
- La réalisation de plans topographiques pour les travaux du local de la Police Municipale, la Tour Adam ainsi que l'implantation du RPE dans les locaux de la poterie
- Le diagnostic relatif à la construction de l'Espace Nelson Mandela.

Les immobilisations corporelles ont principalement concerné :

- Acquisition et frais de la parcelle AL 152
- Reprise de concessions au cimetière paysager
- Création du jardin du souvenir au cimetière paysager
- Remise en état du mur et de l'escalier du Parc de la Mairie
- Acquisition de plaques pour le columbarium au cimetière paysager
- Deuxième tranche de la vidéoprotection
- Rénovation de la Salle Boris Vian
- Création du guichet unique en mairie
- La réfection du parking et création de deux place PMR du cimetière ancien
- Investissement éclairage public 2023 : rue de la Grille au Roi, rue du Rocher, rue Emile Fontaine, résidence de l'Arpajonnais, rue Léonardi, les boulistes, parc Jean-Marc Bernard, remplacement de luminaire et peinture
- Aménagement du haut de la rue de la Division Leclerc
- Rénovation de l'aire de jeux de l'Arpajonnais
- Travaux d'aménagement avec pose de gabion, ruelle aux Fourmis

- Remplacement de l'éclairage par des leds école Eugène Leroy
- Pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'Espace Jean Ferrat
- Réfection et l'étanchéité de la toiture de l'école Anatole France
- La pose d'une nouvelle signalétique des commerçants
- Plantation de nouveaux arbres

Les immobilisations en cours concernent :

- Travaux de l'école Anatole France (démarrage)

Un des postes de dépense important de la section est le remboursement de l'emprunt à hauteur de 613 283,29 € .

### **III - LES REPORTS DE CREDITS**

Toutes les dépenses et recettes reportées ont fait l'objet d'un engagement comptable. Elles résultent de l'obligation d'engager la totalité des crédits affectés à une opération alors même que son paiement peut être étalé sur plusieurs années.

L'ensemble de ces reports sont donc des crédits affectés à une dépense précise qui résulte d'un marché public, d'une convention ou d'un contrat. Les restes à réaliser sont les suivants :

	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Restes à Réaliser (dépenses)</b>	222 093,41 €	476 793,67 €	608 189,10 €	320 640,68 €	464 625,02 €
<b>Restes à Réaliser (dépenses)</b>	300 572,06 €	154 573,74 €	403 358,15 €	1 146 880,04 €	1 102 794,31 €
<b>Solde des reports</b>	<b>78 478,65 €</b>	<b>- 322 219,93 €</b>	<b>- 204 830,95 €</b>	<b>826 239,36 €</b>	<b>638 169,29 €</b>

### **IV - EVOLUTION DE LA DETTE**

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Capital restant dû au 1 <sup>er</sup> janvier
2016	1 039 065,47 €	310 739,89 €	728 325,58 €	8 097 408,19 €
2017	881 204,22 €	282 985,61 €	598 218,61 €	7 369 082,61 €
2018	842 112,06 €	260 689,97 €	581 422,09 €	6 770 864,00 €
2019	818 040,03 €	238 599,31 €	579 440,72 €	6 189 441,91 €
2020	729 222,82 €	216 984,80 €	512 238,02 €	5 610 001,19 €
2021	717 501,81 €	196 796,89 €	520 704,92 €	5 097 763,17 €
2022	765 662,79 €	190 583,45 €	575 079,34 €	6 577 058,25 €
2023	812 500,42 €	200 903,73 €	611 596,69 €	6 001 978,91 €
2024	846 583,15 €	261 466,32 €	585 116,83 €	8 390 382,22 €

<b>2025</b>	836 786,77 €	239 989,20 €	596 797,57 €	7 805 265,39 €
<b>2026</b>	826 990,38 €	218 007,39 €	608 982,99 €	7 208 467,82 €
<b>2027</b>	817 194,10 €	195 498,91 €	621 695,19 €	6 599 484,83 €
<b>2028</b>	705 750,03 €	173 367,96 €	532 382,07 €	5 977 789,64 €
<b>2029</b>	629 651,73 €	155 512,68 €	474 139,05 €	5 445 407,57 €
<b>2030</b>	591 853,90 €	139 090,97 €	452 762,93 €	4 971 268,52 €
<b>2031</b>	541 613,15 €	122 786,97 €	418 826,18 €	4 518 505,59 €
<b>2032</b>	330 919,34 €	111 508,96 €	219 410,38 €	4 099 679,41 €
<b>2033</b>	295 089,33 €	105 738,00 €	189 351,33 €	3 880 269,03 €

## V - EQUILIBRE FINANCIER DE LA COMMUNE

### ❖ Les niveaux d'épargne de la commune

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
011 Charges à caractère général	1 618 539,53 €	2 216 552,85 €	2 194 595,26 €	2 764 479,30 €
012 Charges de personnel (retraité des atténuations de charges)	4 905 376,86 €	4 820 251,56 €	4 909 395,40 €	5 118 395,43 €
65 Autres charges de gestion courante	430 261,64 €	374 610,06 €	390 823,24 €	442 964,90 €
<b>DEPENSES DE GESTION (A)</b>	<b>6 954 178,03 €</b>	<b>7 411 414,47 €</b>	<b>7 494 813,90 €</b>	<b>8 325 839,63 €</b>
70 Produits des services et du domaine	556 370,36 €	726 628,36 €	798 385,52 €	871 733,56 €
73 Impôts et taxes (retraité des atténuations de produits)	6 046 183,99 €	6 417 481,46 €	6 747 967,44 €	7 574 566,16 €
74 Dotations et subventions	1 115 236,55 €	995 821,29 €	1 160 318,76 €	1 092 574,26 €
75 Autres produits de gestion courante	47 722,28 €	43 184,78 €	74 817,16 €	85 480,98 €
<b>RECETTES GESTION COURANTE (B)</b>	<b>7 765 513,18 €</b>	<b>8 183 115,89 €</b>	<b>8 781 488,88 €</b>	<b>9 624 354,96 €</b>
<b>EPARGNE DE GESTION (C = B-A)</b>	<b>811 335,15 €</b>	<b>771 701,42 €</b>	<b>1 286 674,98 €</b>	<b>1 298 515,33 €</b>
66 Charges financières	213 528,87 €	193 606,63 €	191 140,12 €	229 138,20 €
76 Produits financiers	318,97 €	18,24 €	22,80 €	41,80 €
<b>Solde financier (D= compte 76-67)</b>	<b>-213 209,90 €</b>	<b>-193 588,39 €</b>	<b>-191 117,32 €</b>	<b>-229 096,40 €</b>
67 Charges exceptionnelles	72 665,28 €	316 427,03 €	9 751,67 €	1 538,54 €
dont 675	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
dont 676	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
77 Produits exceptionnelles	87 534,64 €	24 343,13 €	29 708,41 €	1 121 293,30 €
dont 775	2 200,00 €	16 955,00 €	11 900,00 €	1 120 249,99 €
dont 776	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
dont 777	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Résultat exceptionnel (E=77-67)</b>	<b>14 869,36 €</b>	<b>-292 083,90 €</b>	<b>19 956,74 €</b>	<b>1 119 754,76 €</b>
<b>EPARGNE BRUTE (F = C -66-67+675+676+76+77-775-776-777)</b>	<b>610 794,61 €</b>	<b>269 074,13 €</b>	<b>1 103 614,40 €</b>	<b>1 068 923,70 €</b>
27 Autre immo financières				
remboursement en capital (16)	512 573,02 €	521 040,92 €	575 079,34 €	613 889,14 €
dont 165	335,00 €	336,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>EPARGNE NETTE (G = F-16+165)</b>	<b>98 556,59 €</b>	<b>-251 630,79 €</b>	<b>528 535,06 €</b>	<b>455 034,56 €</b>

Après un exercice 2022 présentant une capacité d'autofinancement nette de 528 535 €, la commune confirme le rétablissement de ses niveaux d'épargne en 2023 avec une épargne nette de 455 034 €. Ce résultat est d'autant plus important qu'il est réalisé dans un contexte 2023 inflationniste, avec une augmentation significative des charges.

Ce bon résultat 2023 permet à la collectivité d'autofinancer ses investissements, dont le plus important est l'extension et la réhabilitation de l'école élémentaire Anatole France, et de ne pas avoir recours à l'emprunt.

❖ Les ratios de la commune

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
<i>Encours de dette au 1er janvier de l'année N</i>	5 623 493,99 €	5 109 569,37 €	6 587 177,85 €	6 010 411,91 €
Nb d'habitants	5 886	6 240	6 416	6 593
Capacité de désendettement	9,2	19,0	6,0	5,6
Dépenses réelles de fonctionnement / habitants	1 395 €	1 314 €	1 259 €	1 356 €
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	67,7%	60,8%	63,7%	59,8%
Fiscalité directe / habitants	589 €	682 €	699 €	819 €
Recettes réelles de fonctionnement / habitants	1 499 €	1 365 €	1 434 €	1 688 €
Dépenses d'équipement / habitants	113 €	250 €	202 €	224 €
Dette / habitants	955 €	819 €	1 027 €	912 €
DGF / habitants			50 €	54 €
Marge d'autofinancement courant (Dépenses réelles de fonctionnement + remboursement de dette/Recette réelle de fonctionnement)	98,9%	102,3%	94,1%	85,9%
Taux d'endettement (Dette / recettes réelles de fonctionnement)	63,7%	60,0%	71,6%	54,0%

La commune redresse pour la deuxième année consécutive sa capacité de désendettement. La commune affiche une capacité de désendettement très en deçà du seuil de 12 ans, à partir duquel on considère que la situation est inquiétante.

Les dépenses réelles de fonctionnement par habitant restent maîtrisées, malgré l'augmentation des charges : 1 356€ en 2023 contre 1 259€ en 2022 (+7%), 1 314€ en 2021 et 1 395€ en 2020. Cela traduit un réel effort de maîtrise des dépenses dans un contexte inflationniste.

Côté recette, l'augmentation de la fiscalité a permis d'amortir les différentes augmentations de charges (point d'indices, les fluides, les dépenses alimentaires, le financement de l'école...).

Cette progression plus rapide des recettes par rapport aux dépenses expliquent que la commune soit parvenue à maintenir des niveaux d'épargne suffisants pour couvrir ses investissements. Elles permettent aussi à la commune de dégager une marge d'autofinancement courant. Ce dernier ratio mesure la capacité des collectivités locales à financer non seulement ses dépenses courantes et la charge de la dette, mais aussi à mesurer le reliquat disponible pour autofinancer ses investissements. Au-dessus de 100%, il signifie que la commune n'a dégagé aucune marge, en dessous de 100%, il signifie que la commune dégage des marges pour financer ses investissements. Plus le taux est bas, plus les marges sont importantes.

En 2022, la commune a pu dégager une marge d'autofinancement courant de 94%, et une marge en 2023 exceptionnelle de 85,9%. Cette marge en 2023 est principalement le résultat d'un produit exceptionnel avec la vente ITM, ce qui lui a permis d'autofinancer le projet sur l'école Anatole France. Ces marges lui permettent aujourd'hui d'autofinancer le projet sur l'école Anatole France.